



PRÉFÈTE
DE LA SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCHERESSE : PRINCIPALES MESURES À RESPECTER POUR LES PARTICULIERS ET LES COLLECTIVITÉS

	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
 Arrosage des pelouses, massifs fleuris, espaces verts		 entre 8h et 20h		
 Arrosage des terrains de sport		 entre 8h et 20h	 entre 8h et 20h	
 Arrosage des potagers		 entre 8h et 20h	 entre 8h et 20h	 entre 8h et 20h
 Prélèvement à usage domestique dans les cours d'eau et nappes				
 Lavage de véhicules		 hors stations professionnelles	 hors stations professionnelles	
 Laver les façades, toitures et voiries				
 Remplir les piscines privées		 hors remise à niveau et 1er rem- plissage suivant la construction	 hors remise à niveau et 1er rem- plissage suivant la construction	
 Fonctionnement des fontaines à circuit ouvert				

Des mesures de restriction spécifiques s'appliquent également aux entreprises et aux agriculteurs.
Retrouvez le détail par profil d'utilisateur sur

<https://bit.ly/GestionSecheresse-Savoie>

Chaque
geste compte

Restrictions d'eau ?
Restez informé sur

VIGIEAU.GOUV.FR

